

Conditions générales d'utilisation du portail du Fournisseur

§ 1 - Champ d'application

Le Client exploite ce portail des fournisseurs (dénommé ci-après, « PF »). Le PF est une plateforme web pour le traitement des achats électroniques et des processus commerciaux qui en découlent. En s'enregistrant, le Fournisseur accepte la validité des présentes conditions générales d'utilisation. Le PF s'adresse exclusivement aux entreprises au sens de l'art. 14 du BGB (Code civil allemand).

Afin de faciliter la transaction commerciale, le Client peut accorder au Fournisseur l'accès au PF à sa propre discrétion. Le PF est actuellement basé sur la technologie fournie par JAGGAER Austria GmbH et est accessible via une URL (Uniform Resource Locator) fournie par le Client. Le Fournisseur reconnaît et accepte que ce système puisse être exploité par un tiers qui est, par les présentes, autorisé par le Fournisseur à stocker et à transmettre les données et autres informations fournies par le Fournisseur via le système et les informations fournies par le Client relatives aux données et autres informations du Fournisseur.

Le Client détermine seul les spécifications d'utilisation du PF. Le Client est autorisé à tout moment à apporter des modifications au PF ainsi qu'aux spécifications d'utilisation du PF. Le Client se réserve le droit de modifier les services proposés sur le PF ou de proposer des services différents.

Les présentes conditions générales d'utilisation régissent uniquement l'utilisation du PF, mais pas les conditions des contrats conclus entre le Fournisseur et le Client par l'intermédiaire du PF. Les contrats de fourniture et de service ne sont conclus que lorsque le Client a passé une commande au Fournisseur.

§ 2 - Prestations

Les fonctions suivantes, entre autres, sont mises gratuitement à la disposition du Fournisseur :

- Processus d'enregistrement et de qualification pour les fournisseurs existants et nouveaux
- Tenue à jour du profil de l'entreprise et des personnes de contact
- Traitement des demandes/offres (RFQ)
- Processus d'échange de documents
- Accès aux résultats de l'évaluation des fournisseurs
- Participation à des enchères électroniques

§ 3 - Coûts du portail ou de l'utilisation du portail et disponibilité

Les frais encourus par le Fournisseur pour l'utilisation du PF ne seront pas remboursés. Le Fournisseur est responsable de tous les coûts liés à l'utilisation et/ou au fonctionnement de ses propres équipements de communication et des coûts de son personnel.

La mise à disposition du PF par le Client est gratuite. Tous les frais encourus pour une connexion EDI du système ERP du Fournisseur au PF sont à la charge du Fournisseur.

Le Client s'efforce de garder le PF disponible le plus largement possible. Une disponibilité garantie n'est pas associée à cela. En particulier, en raison de problèmes techniques, de travaux de maintenance et de problèmes de réseau (par exemple, indisponibilité de serveurs tiers), sur lesquels le Client n'a aucune influence, il peut y avoir des perturbations temporaires qui empêchent l'accès.

§ 4 - Enregistrement, mot de passe

L'accès au PF et son utilisation ne sont possibles que pour les fournisseurs enregistrés. Le Fournisseur est tenu de fournir des informations complètes et véridiques lors de l'enregistrement et d'informer immédiatement le Client via le portail de toute modification ultérieure. En particulier, le Fournisseur doit bloquer/supprimer l'accès au portail pour les employés qui ne soient plus autorisés à y accéder.

Une fois la procédure d'enregistrement terminée, le Fournisseur recevra une confirmation par courrier électronique. Le Fournisseur sera activé pour l'utilisation du PF. Le Fournisseur sera informé de l'activation par courrier électronique. En même temps, il reçoit un identifiant de l'organisation et un mot de passe (ci-après également dénommés : « **Données d'accès** »).

Lors du premier accès, le Fournisseur changera le mot de passe fourni par le Client en un mot de passe connu uniquement du Fournisseur. Le Fournisseur s'engage à traiter les données d'accès et son mot de passe de manière strictement confidentielle et à les garder inaccessibles aux tiers et sécurisés contre tout accès non autorisé, ainsi qu'à empêcher leur utilisation par des tiers non autorisés. Dès que le Fournisseur a connaissance d'une utilisation abusive réelle ou possible, il en informera immédiatement le Client. Il est responsable de toutes les actions menées dans le cadre de ses données d'accès, sauf s'il peut prouver que les données ont été portées à la connaissance de tiers sans son intervention.

Après chaque utilisation, il faut quitter la zone protégée par un mot de passe en se déconnectant.

Le Fournisseur doit veiller à ce qu'il soit possible de recevoir des courriers électroniques aux adresses électroniques qu'il a fournies. Il doit donc veiller en particulier à ce que les données d'adresse, etc. qu'il fournit soient toujours à jour et doit mettre à jour les données pertinentes dans le PF, si cela est autorisé.

Le Fournisseur déclare que les employés qui ont accès au PF ont le droit de faire toutes les déclarations nécessaires et requises, y compris des déclarations d'intention contraignantes.

§ 5 - Droits d'utilisation du contenu, de l'information et de la documentation

L'acheteur accorde au Fournisseur un droit non exclusif, non transférable, limité et restreint d'utiliser le contenu, les informations et la documentation fournis et mis à disposition sur le PF dans la mesure convenue ou, si aucun accord n'a été conclu, dans la mesure où cela est conforme au but poursuivi par l'acheteur en fournissant et en mettant à disposition le contenu, les informations et la documentation. Les droits d'utilisation ne sont accordés que dans la mesure et durée nécessaires à l'utilisation légale du PF.

Aucun droit de propriété intellectuelle ou autre n'est accordé sur le contenu du PF. Le Client se réserve tous les droits à cet égard.

Sauf indication contraire, toutes les marques, logos d'entreprise et signes utilisés dans le PF sont également protégés par le droit des marques. Le Client les fournit exclusivement à des fins non commerciales propres au Fournisseur. Toute autre utilisation est exclue et nécessite le consentement écrit préalable et séparé du Client. En particulier, ni les informations, ni les logiciels, ni la documentation ne peuvent être vendus, loués ou autrement transférés par le Fournisseur à des tiers pour n'importe quelle durée.

§ 6 - Obligations du Fournisseur

Le Fournisseur ne peut pas, lors de l'utilisation du PF :

- enfreindre les droits de propriété industrielle et les droits d'auteur ou autres droits de propriété ;
- transmettre des contenus avec des virus, des chevaux de Troie ou d'autres programmes qui puissent endommager les logiciels ;
- saisir, stocker ou envoyer des hyperliens ou des contenus auxquels il ne soit pas autorisé, en particulier si ces hyperliens ou contenus violent des obligations de confidentialité ou sont illégaux

- diffuser de la publicité ou des courriers électroniques non sollicités (dits « spam ») ou des avertissements non fondés concernant des virus, des dysfonctionnements et autres, ou demander la participation à des concours, des systèmes de boules de neige, des chaînes de lettres, des systèmes/jeux pyramidaux et des campagnes similaires ; ou
- porter atteinte à la décence publique par son comportement d'utilisation.

Le Fournisseur accorde au Client un droit non exclusif, gratuit et mondial d'utiliser, reproduire, traiter, distribuer, exécuter et afficher, en tout ou en partie, les contenus qui lui sont transmis par le Fournisseur, par exemple l'auto-divulgateur, (ci-après dénommés « **Données du Fournisseur** »), dans la mesure nécessaire pour permettre au Client de remplir ses obligations contractuelles envers le Fournisseur. Le Client a le droit de sous-licencier ou de transférer les droits ci-dessus à des sous-traitants dans la mesure nécessaire. Le Fournisseur déclare qu'il est en droit d'accorder au Client les droits énumérés dans ce point.

§ 7 - Hyperliens

Le PF contient des hyperliens vers des sites web de tiers. Des tiers ont également la possibilité d'afficher leurs propres informations sur le PF. Le Client n'assume aucune responsabilité quant au contenu de ces sites web, ni ne s'approprie ces sites et leur contenu, car il ne contrôle pas les données affichées ainsi que les informations liées et n'est pas responsable du contenu et des informations qui y sont contenues. La responsabilité incombe exclusivement au Fournisseur de ces pages Internet ou aux personnes responsables du contenu externe. Leur utilisation se fait aux risques et périls du Fournisseur.

§ 8 - Responsabilité pour les défauts matériels et les vices de droit

Le Client n'assume aucune responsabilité pour les données ou autres informations fournies par le Fournisseur. Le Client ne vérifie pas le contenu transmis par le Fournisseur. Sur première demande écrite, le Fournisseur libère le Client de toutes les réclamations et demandes de tiers que des tiers fassent valoir en rapport avec les données du Fournisseur.

Malgré le soin apporté au fonctionnement du PF, le Client ne garantit pas la disponibilité (également technique) du PF ni l'exactitude du contenu fourni dans le PF.

Si le Fournisseur récupère des données via le PF et s'il peut reconnaître, avec le soin requis dans les affaires, que des données incorrectes ou incomplètes ont été saisies, il en informera immédiatement le Client par écrit. Si le Fournisseur omet de manière coupable de fournir cette notification, le Client ne sera pas responsable des dommages qui en découlent.

Dans la mesure où les services sont fournis gratuitement par le Client, la responsabilité pour les défauts matériels et les vices de droit des services, en particulier pour leur exactitude, l'absence de défauts, l'absence de droits de propriété et de droits d'auteur de tiers, l'exhaustivité et/ou la facilité d'utilisation - sauf en cas d'intention ou de dol et en cas d'atteinte à la vie, au corps ou à la santé ou de responsabilité au titre de la Loi sur la responsabilité du fait des produits - est exclue. En particulier, l'absence de virus ne peut être garantie. Avant de télécharger des informations et des données, le Fournisseur doit donc s'assurer que des mesures de sécurité et des scanners de virus appropriés soient en place. Le téléchargement ou l'obtention d'informations et de données lors de l'utilisation du PF est à vos propres risques.

§ 9 - Protection des données

En plus des présentes conditions d'utilisation, la politique de confidentialité du Client concerné s'applique.

§ Article 10 - Durée de l'accord, résiliation

Après l'activation, le Fournisseur est autorisé à utiliser le PF sans limitation. Chaque année, le Client recevra une notification lui demandant de mettre à jour ou de confirmer les informations fournies lors de l'enregistrement.

Le Client a le droit de bloquer ou d'exclure le Fournisseur de l'utilisation du PF à tout moment, en particulier s'il existe un soupçon ou un fait raisonnable que les données d'accès et le mot de passe aient été transmis à des tiers non autorisés ou que le PF ne soit pas utilisé conformément au présent contrat d'utilisation. En cas de blocage, le Client a le droit de supprimer tous les matériaux et contenus liés à la violation. Cela s'applique également si des données incorrectes sont fournies. En outre, le Client se réserve le droit de refuser l'enregistrement pour des raisons objectivement justifiées.

Le Fournisseur a le droit de résilier le présent contrat d'utilisation à tout moment sans préavis, par désenregistrement, sans qu'un avis de résiliation soit nécessaire. Le Fournisseur doit cesser d'utiliser le PF lorsque la résiliation prend effet.

§ 11 - Accords subsidiaires, lieu de juridiction, droit applicable, utilisation depuis l'étranger

Les accords supplémentaires doivent être conclus par écrit.

Le droit matériel de la République fédérale d'Allemagne est applicable, à l'exclusion de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

Le lieu de juridiction exclusif est le siège social du Client. Le Client se réserve le droit d'intenter une action devant tout autre lieu de juridiction autorisé.

Si le Fournisseur accède au PF depuis l'étranger, il est le seul responsable du respect des réglementations applicables en vertu du droit national respectif. L'accès aux services sur le PF à partir de pays où cet accès est illégal n'est pas autorisé.

§ 12 - Modification des présentes conditions générales d'utilisation

Ces conditions d'utilisation peuvent être modifiées par le Client de temps en temps. Les conditions d'utilisation modifiées seront notifiées au Fournisseur en conséquence sur le PF et seront valables à partir de la date de leur entrée en vigueur. La version la plus récente des présentes conditions d'utilisation est applicable dans chaque cas si le Fournisseur ne s'y oppose pas par écrit dans les trois semaines suivant leur notification.

§ Article 13 - Divers

Si certaines dispositions des présentes conditions d'utilisation sont ou deviennent invalides ou inapplicables, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée.

Ces conditions d'utilisation peuvent être consultées sur la page d'accueil du Client dans d'autres langues (anglais, allemand, chinois, japonais, italien, espagnol). Votre interlocuteur sur le site du Client peut également vous fournir les conditions d'utilisation dans ces langues sur demande.